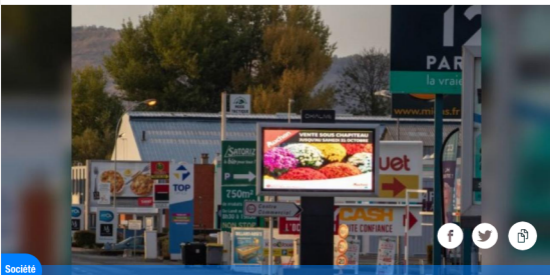


DEUX VILLES DE LA RÉGION REÇOIVENT LE "PRIX DE LA FRANCE MOCHE" !

Mercredi 9 Novembre - 08:00



La zone commerciale d'Aubière dans le Puy-de-Dôme - © Paysages de France

Deux villes de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont reçu des distinctions aux Prix de la France moche 2022. L'une dans le Puy-de-Dôme et l'autre en Isère.

Comme chaque année, l'association **Paysage de France** décerne des prix aux villes et villages "moches" du territoire français. Un prix peu honorifique qui vise à lutter contre la pollution visuelle.

Pour cette édition 2022, deux villes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, situées en Isère et dans le Puy-de-Dôme, ont reçu des distinctions ce mardi, dans diverses catégories.

Aubière, prix de la "triste" banalité



La zone commerciale d'Aubière dans le Puy-de-Dôme © Paysages de France

Avec ses panneaux publicitaires en pagaille, la zone commerciale d'Aubière, dans le **Puy-de-Dôme**, a reçu le prix de la triste banalité. L'association Paysages de France a néanmoins reconnu qu'elle ressemble à "la plupart des zones commerciales de France".

Villard-de-Lans, prix de la "mise en lumière" du paysage



Villard-de-Lans, en Isère © Paysages de France

"Cet indispensable panneau numérique [...] qui nous montre le paysage qu'on pourrait voir s'il n'était pas là", a permis à la ville de Villard-de-Lans, en **Isère**, de décrocher le prix de la "mise en lumière du paysage".

Les prix envoyés dans les communes

Les villes concernées ont reçu leurs prix il y a quelques jours, selon l'association, qui rappelle, que le but n'est pas de "stigmatiser", mais bien de mettre en évidence "des atteintes à des paysages urbains".

Des changements après la dernière édition

Quatre communes ont été primées en 2021, parmi elles, la ville de **Montalieu-Vercieu**, en Isère. Le prix avait fait grand bruit il y a un an, lorsque le maire a demandé **3,5 millions d'euros** de dommages et intérêts à l'association.

Depuis, des panneaux publicitaires illégaux qui justifiaient le prix dans la catégorie "campagne" publicitaire, ont été **retirés** par la Direction départementale des Territoires de l'Isère.